

<http://www.snes-aude.fr/spip.php?article158>



Boycott CTSD

- Actualité - Mobilisations -



Date de mise en ligne : lundi 30 janvier 2017

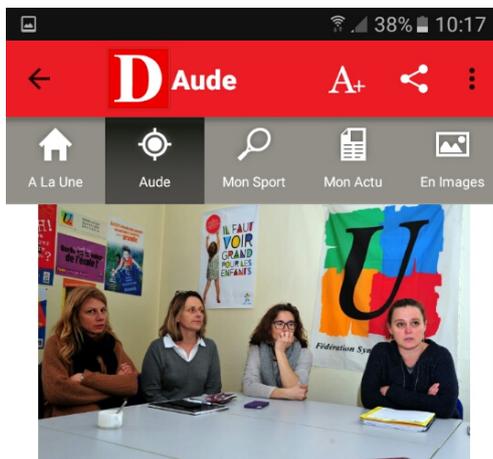
Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés

Boycott CTSD

Vendredi 27 janvier, les élus FSU au CTSD ont boycotté le CTSD, dénonçant le dessaisissement par le rectorat des prérogatives des IA (DASEN) sur les collèges et des problèmes de calendriers (le rectorat demandait un retour aux chefs d'établissement pour le 27 , avant les CTSD !!!, c'est dire la valeur attribuée désormais à cette instance...).

Le quorum n'ayant pas été atteint (FO et SNALC ont aussi boycotté), le CTSD est donc reporté.

Une conférence de presse a été tenue.



Carcassonne. Les syndicats dénoncent une dégradation du dialogue social

Mise à jour le 28/01/2017 à 09:07

Les représentants des personnels FSU, FO et Snalc des établissements scolaires du premier et du second degré de l'Aude ont décidé de boycotter le Comité technique spécial départemental (CTSD) prévu ce vendredi. En cause ? «Une dégradation du dialogue social dans les instances académiques et départementales», résume Hélène Maillot, cosecrétaire du FSU11 et membre du CTSD. Chaque CTSD est compétent pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires des premier et second degrés dans le département. C'est notamment lors de ces comités que sont décidées les ouvertures et fermetures de classes mais également les différents enseignements qui vont être dispensés dans les établissements. Deux points de désaccords ont amené les 6 des 10 représentants du personnel que compte le CTSD à boycotter le comité ce vendredi : «Un seuil de déclenchement d'ouvertures de classes à 30 élèves en collège qui n'a toujours pas été abaissé malgré la hausse des effectifs, déplore Christine Darde, membre du Comité pour le Syndicat national des lycées et collèges (Snalc). La prise en charge des élèves est censée être de plus en plus individualisée, sauf qu'à 30 élèves c'est de la poudre aux yeux, lance-t-elle. On revendique un seuil de déclenchement à 24 élèves».

Deuxième point de rupture : «Les représentants du personnel disposent de moins en moins d'informations pour préparer les CTSD, reprend Hélène Maillot. On a vraiment l'impression qu'on ne sert plus à rien ! Tout est décidé au préalable en haut lieu. On demande à avoir des documents plus lisibles pour pouvoir anticiper, mieux travailler et exercer correctement nos mandats syndicaux !».

Comme le stipule le règlement interne du CTSD, le Comité technique boycotté ce vendredi doit être reconvoqué dans les 8 jours. Il est reporté au vendredi 3 février.

La Dépêche du Midi

À lire aussi

Contenus sponsorisés par Outbrain